

janv
mai
20
24

BILAN D'ACTIVITE



SYNDICAT
DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET
DE GESTION DES EAUX
DES COTIERS OUEST COTENTIN

LE SAGE COC, OÙ EN SOMMES NOUS !



“

Chers Présidents, Collègues, Usagers de l'eau,

Adopté par la Commission Locale de l'Eau du 10 juillet 2023, le projet du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux des Côtiers Ouest Cotentin (SAGE COC) renforce et décline la politique nationale de l'eau à l'échelle locale.

Le SAGE COC est l'outil stratégique de planification mais aussi un instrument juridique dont l'objet principal est la recherche d'un équilibre durable entre la préservation de la ressource et de la qualité en eau, la protection des milieux aquatiques et la satisfaction des usages à l'échelle de son territoire.

Entre la sécheresse de l'été 2022 et les tempêtes successives de 2023, nous ne pouvons contester les effets et conséquences du changement climatique à notre échelle et notre implication dans l'accélération de ce processus. Nous sommes, d'ores et déjà, tous touchés de loin ou de près.

L'eau est une ressource rare et précieuse. La quantité et la qualité des eaux de surface et souterraines sont une préoccupation majeure pour tous les usagers du territoire. Nous nous devons d'anticiper et d'assurer, collectivement, nos besoins au regard de nos ressources disponibles; et ainsi permettre d'accompagner, de développer et de maintenir les activités économiques en place.

Les milieux naturels, haies et zones humides, ont été fortement mobilisés de part leur rôles et services qu'elles nous rendent. Ce sont des solutions fondées sur la nature incontournable. Nous devons continuer et amplifier nos actions de restauration et également les préserver dans les divers documents d'aménagement (SCOT et PLUi) afin de garantir un développement durable de notre territoire.

Il reste un travail conséquent à accomplir. Cet outil, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, doit nous permettre de répondre aux ambitions que nous nous sommes fixés pour une gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants.

En tant qu'élu, nous nous devons d'être à l'initiative du changement et de prendre les meilleures décisions pour accompagner les acteurs du territoire et les générations futures.

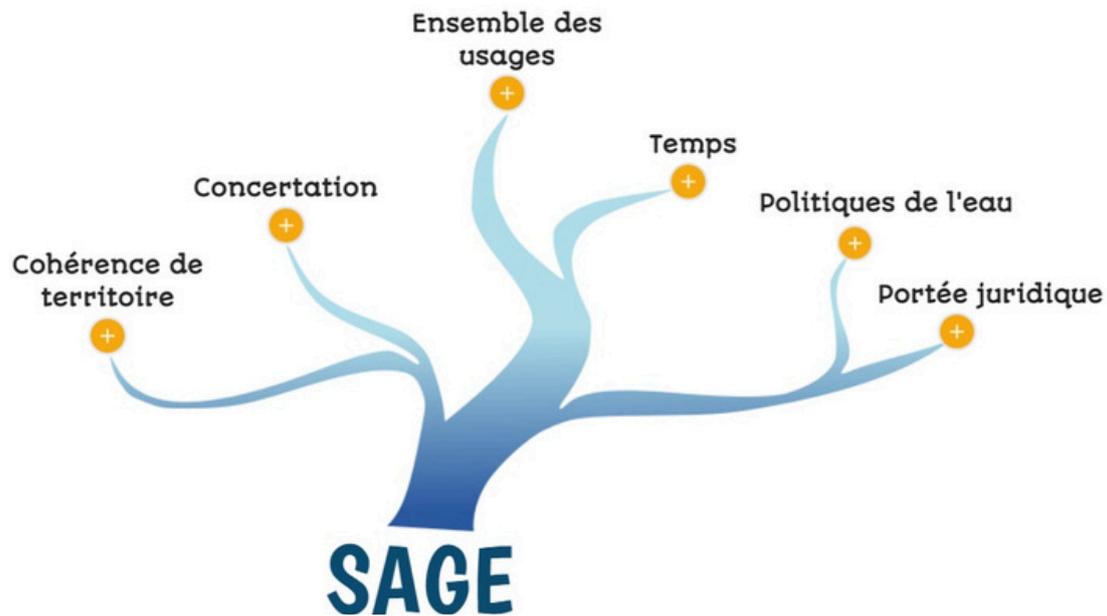
Recevez, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

”



UN SAGE POUR PLANIFIER LA GESTION DE LEAU

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification locale qui a pour objectif la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Il permet de définir une politique locale cohérente pour satisfaire les besoins en eau tout en préservant la ressource et la protection des milieux aquatiques.



À L'INTERFACE ENTRE LITTORAL ET BOCAGE

Dans le cadre d'une gestion intégrée de l'eau, le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ne répond pas aux limites administratives habituelles, mais plutôt à une logique naturelle : le bassin versant.

Ce territoire est le résultat de l'écoulement de l'eau vers un exutoire, l'estuaire.

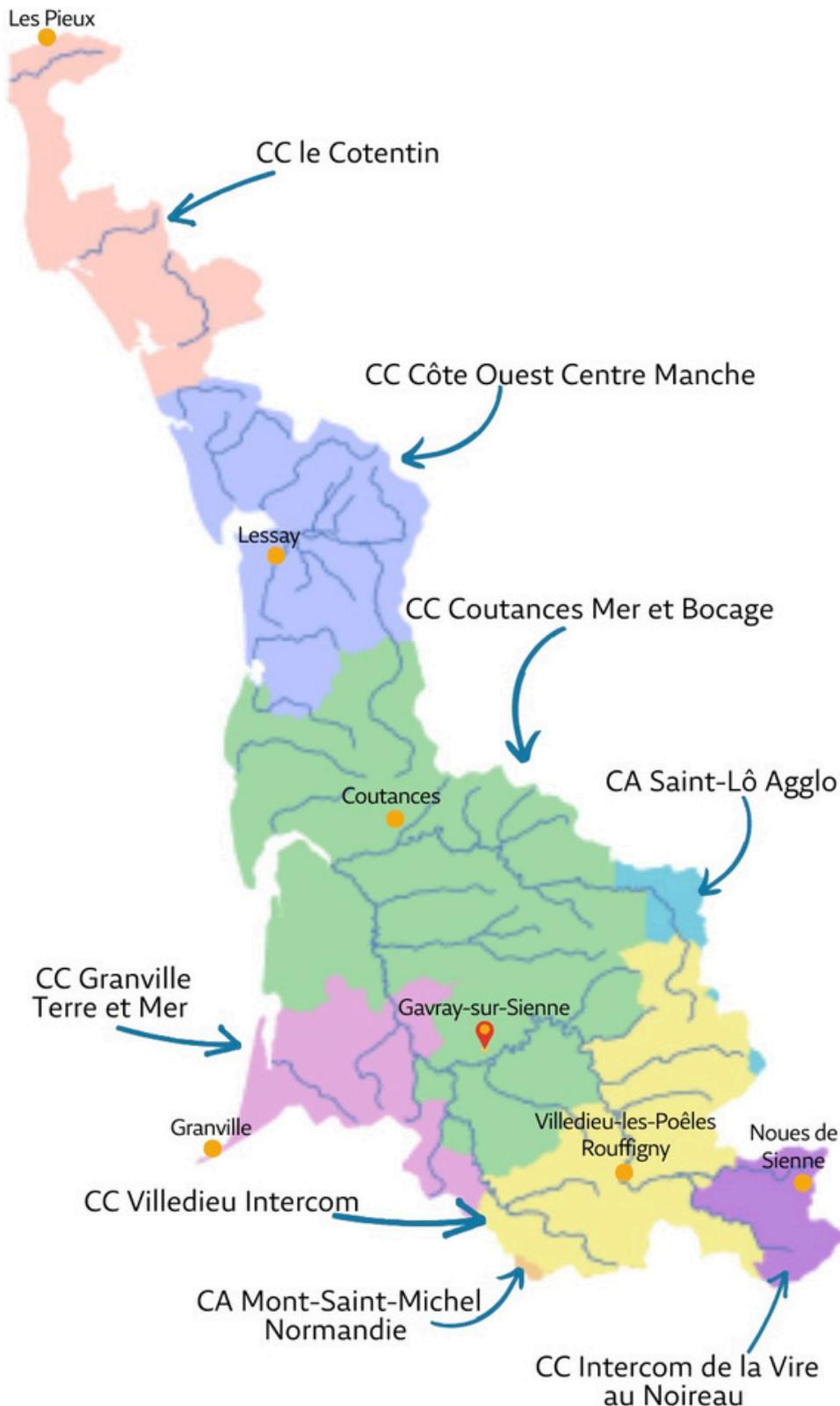
La spécificité du périmètre du SAGE COC est qu'il s'étale sur une bande littorale délimitée par une cellule hydrosédimentaire, c'est-à-dire un compartiment naturel autonome du point de vue des transports sédimentaires transversaux et longitudinaux.

Par conséquent, le SAGE COC comprend une multitude de bassins versants: la Vanlée, la Passevin, la Sienne, la Siame, le Hocquet, L'Ay, la Brosse, l'Ouve, la Dure, le Gris, le Gerfleur, le But et ceux des petits côtiers se jetant dans la Manche.



PÉRIMÈTRE ET CHIFFRES CLÉS

Le périmètre du SAGE Côtiers Ouest Cotentin a été approuvé par le préfet par l'arrêté de délimitation en date du 24 avril 2013.



119

communes

97 000

habitants

1348 KM²

de superficie

90 KM

de trait de côte

500 KM

de cours d'eau principaux

90 %

de surface agricoles

Siège social

Le Syndicat du SAGE COC est hébergé au Pavillon de la Sienna à Gavray-sur-Sienne dans les locaux du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienna.

LA STRUCTURE PORTEUSE

Rôle, Gouvernance et Missions

La Commission Locale de l'Eau (CLE) ne pouvant être maître d'ouvrage, le portage de ses activités est assuré par un établissement public : **le Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin**. Sous la Présidence d'Hervé GUILLE, cet établissement assure un appui technique, administratif et financier aux travaux de la CLE.



Hervé GUILLE
Président du syndicat



Stéphane VILLAESPESA
Vice-président de la stratégie financière

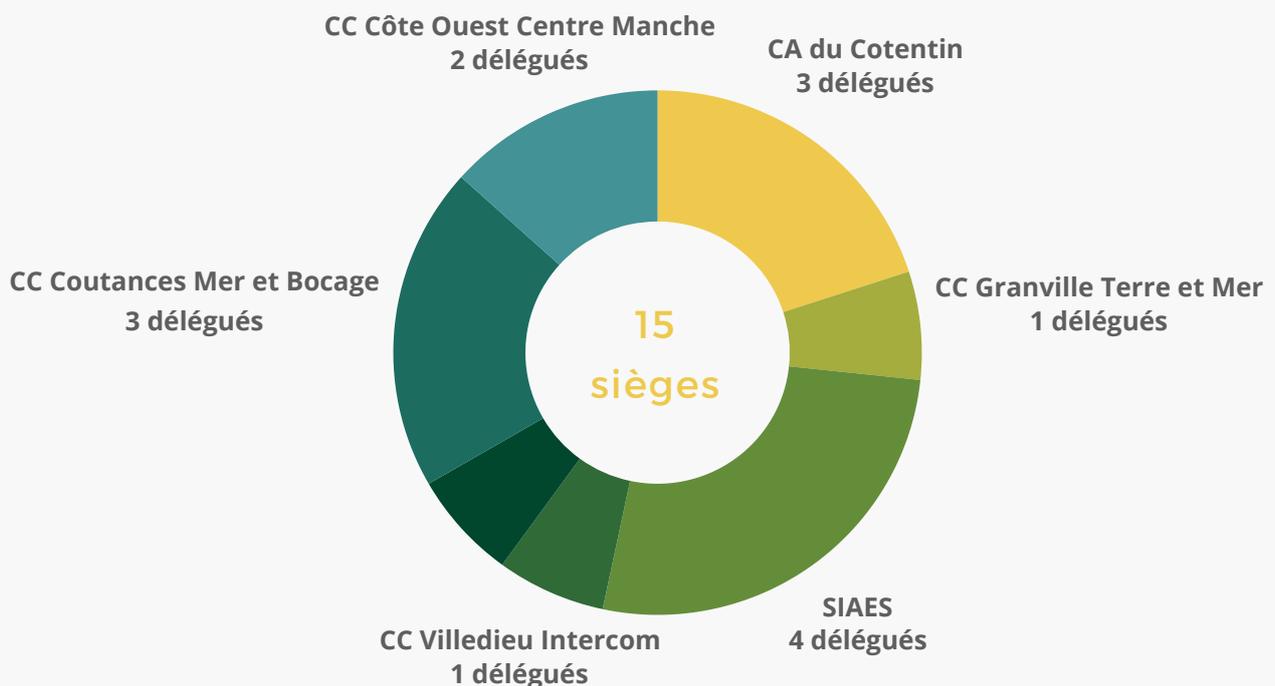


Christian GOUX
Vice-président de la commande publique et assurance



Didier SIMÉON
Vice-président de la communication

Composition du conseil syndical du SAGE COC



LA CELLULE D'ANIMATION

L'équipe



Loïc LECAPITAINE

Directeur du Syndicat du SAGE COC- Animateur du SAGE COC
Contact: loic.lecapitaine@sage-coc.fr



Maryline LEPELLEY-DEYRIS

Assistante de Direction
Contact: maryline.lepelley@sage-coc.fr

La cellule d'animation du Syndicat du SAGE COC va être renouvelée d'ici la fin de l'année 2024. Le poste de Directeur du Syndicat du SAGE COC va être vacant au 10 mai 2024 et le poste d'assistante de Direction au 1er janvier 2025.

Une convention de partenariat avec le SDeau50 est en cours de rédaction qui mutualiserai les animateurs SAGE de la Manche au sein du service ressource en eau du SDeau50. Le financement de l'animation des SAGE serai alors assuré par le SDeau50. Cette convention acte évidemment et en le préservant, le rôle majeur de la structure porteuse et de la CLE dans les orientations des actions et de l'animation.

BILAN ADMISTRATIF

Registre des délibérations

Au 31 mai 2024, le conseil syndical du Syndicat du SAGE COC s'est réuni à trois reprises afin de prendre des décisions financières et de ressources humaines en lien avec la vie politique du Syndicat dans la poursuite de l'élaboration du SAGE COC

Instances	Numéro	Objet de la délibération
Conseil syndical du 29 février 2024	2024-001	FINANCES - PARTENARIAT SDEAU50/SAGE COC
	2024-002	FINANCES - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
	2024-003	FINANCES - TRESORS PUBLIC
Conseil syndical du 19 mars 2024	2024-004	FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023
	2024-005	FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINSITRATIF 2023
	2024-006	FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS 2023 au BP 2024
	2024-007	FINANCES - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024
	2024-008	FINANCES - PARTICIPATION DES COLLECTIVITES 2024
	2024-009	FINANCES - LTi 2024
Conseil syndical du 16 avril 2024	2024-010	RH - CREATION EMPLOI ADMINISTRATIF
	2024-011	ETUDE - RESULTAT ETUDE DE COHERENCE TERRITORIALE

BILAN AU 10/05/2024

CA 2024

Résultat d'exercice de
fonctionnement au 10 mai 2024

+57 104.29€

Le Syndicat du SAGE COC présente à la date du 10 mai 2024 un point financier au vu du départ de M. Loïc LECAPITAINE à la fin de son CDD

Libellés	Fonctionnement		Investissements		
	Dépenses	Recettes	Dépenses		Recettes
Réalisation exercice au 10/05/2024	53 563.49 €	107 838.50 €	0.00 €		3 783.79 €
Solde	54 275.01 €		3 783.79 €		
Résultats reportés de 2023	-- €	22.86 €	977.37 €		-- €
Total	53 563.49€	107 861.36 €	977.37 €		3 783.79€
Solde d'exécution	• 54 297.87		2 806.42 €		
Total cumulé	• + 57 104.29 €				

Dépenses et Recettes de Fonctionnement

• PRODUITS

Amortissement

100000.00

4.1%

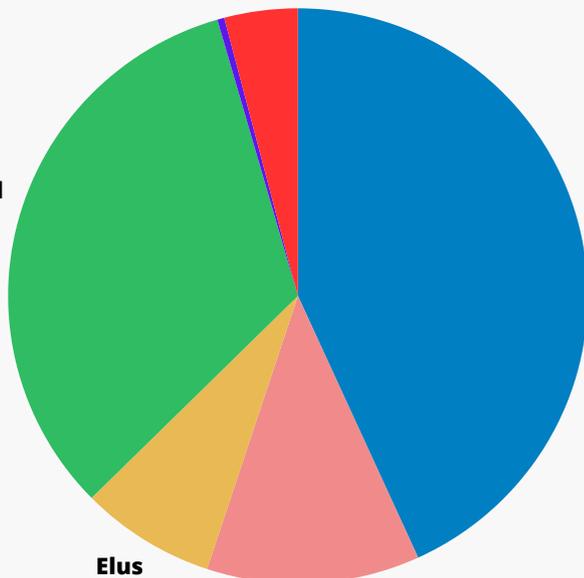
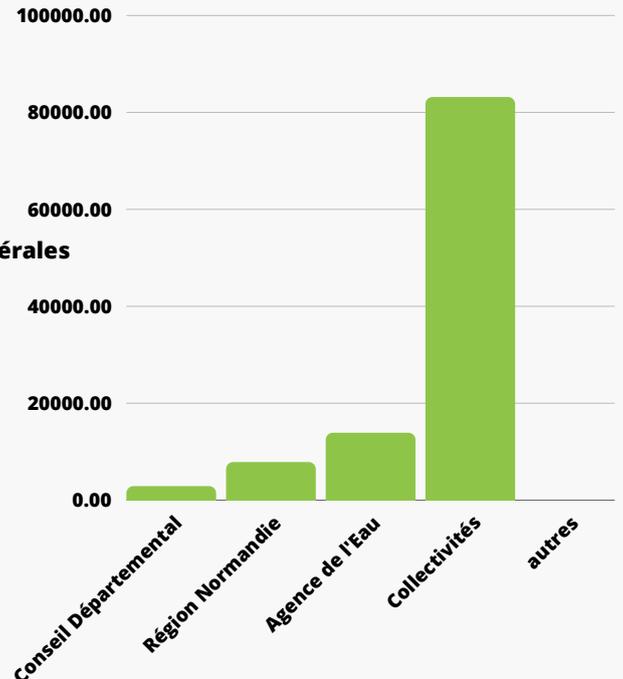
Personnel
32.9%

Charges générales
43.2%

Elus
7.5%

Etudes
11.9%

• CHARGES



ÉLABORATION DU SAGE

Un SAGE, une réflexion sur l'avenir



14 ANS

de concertation

70 dispositions

2 articles

Accompagné par les bureaux d'études ARTELIA, COMMUN accord, et le Cabinet ARES depuis 2020, l'étude de rédaction des documents du SAGE COC arrive bientôt à son terme. Ainsi 70 dispositions et 2 articles réglementaires composent le projet du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et du Règlement. Le montant de ce marché s'élève à 90 840€ HT. Il est subventionné à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 30% par la Région Normandie et 20% par les collectivités adhérentes.



Retour sur l'année écoulée

Suite à l'étape de la consultation des Personnes Publiques Associées et à la prise en considération des différentes observations, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du 21 octobre 2022 a validé le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le Règlement.

Une enquête publique relative à l'approbation du SAGE COC s'est déroulée du 24 janvier au 28 février 2023.

Ainsi, la CLE du 10 juillet 2023 a adopté la version définitive des documents du SAGE COC après avoir pris en compte les conclusions de la commission d'enquête.



La dernière étape avant la mise en oeuvre du SAGE COC est la signature de l'arrêté préfectoral par Monsieur le Préfet de la Manche. Cette approbation, attendue lors du 1er semestre 2024, fera suite aux conclusions de l'étude de cohérence sur le pilotage et l'animation territoriale pour la mise en oeuvre des actions du SAGE COC.

COHERENCE TERRITORIALE

Une organisation territoriale cohérente pour une meilleure coordination sur le territoire

Afin d'appréhender les futures missions de la structure porteuse, le Syndicat du SAGE COC, **Une étude de cohérence sur le pilotage et l'animation territoriale pour la mise en œuvre des actions du SAGE COC** a été lancée en mai 2022 pour une durée initiale de 8 mois.

Le bureau d'étude choisi suite à l'analyse des offres reçues est le groupement conjoint ARTELIA, COMMUN accord, CALIA CONSEIL et PHILIPPE MARC Avocats.

Le montant de ce marché s'élève à **70 850€ HT**. Il est subventionné à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 30% par la Région Normandie et 20% par les collectivités adhérentes.

L'enjeu est d'interroger notre organisation territoriale actuelle autour de la réalisation des différentes dispositions présentes dans les documents du SAGE COC prenant en compte les mesures combinées de la Loi MAPTAM et de la loi NOTRe.

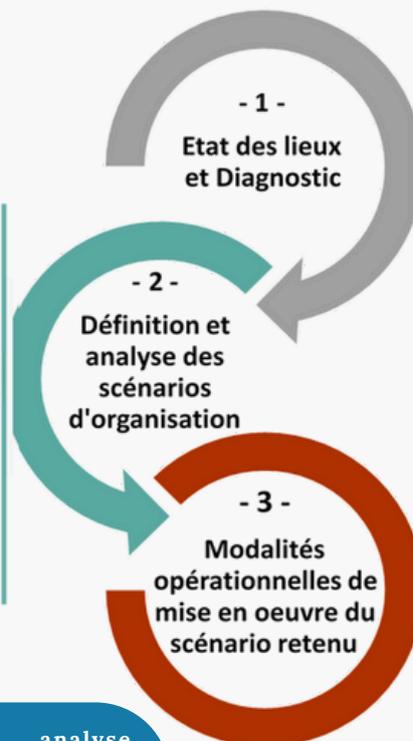
En effet, la mise en œuvre du SAGE COC nécessitera la bonne structuration des acteurs du territoire de manière à assurer : l'efficacité des actions, la mobilisation des moyens humains, financiers et la bonne articulation nécessaire entre les maîtrises d'ouvrages.

Un comité de pilotage a été créé à cet effet composé des membres de la commission « Cohérence Territoriale » de la CLE et élargi aux acteurs de l'eau présents sur le territoire. Cette assemblée a présenté ces conclusions devant la Commission Locale de l'Eau du 10 juillet 2023. Ainsi 4 axes ont été défini pour répondre aux exigences du PAGD et du Règlement :

- AXE 1: Une animation globale et cohérente
- AXE 2: Le maintien de la gouvernance GEMA
- AXE 3: Prévention des inondations par débordement
- AXE 4: Lutte contre les pollutions diffuses

Les étapes en cours et à venir

- ➔ Préfiguration de grands scénarios de réorganisation territoriale, et analyse macro de leurs implications sur la gouvernance actuelle
- ➔ Dimensionnement de trois scénarios, et des implications organisationnelles, juridiques et financières de chacun d'entre eux (transfert de compétences, transfert de personnel, analyse budgétaire et simulations des cotisations, etc.)
- ➔ Analyse multicritères des avantages et inconvénients de ces scénarios, et accompagnement au choix politique du scénario



- ➔ Décryptage juridique des compétences et missions liées au cycle de l'eau
- ➔ Pré-diagnostic de la gouvernance / entretiens bilatéraux
- ➔ Diagnostic technico-juridique, financier et organisationnel de la gouvernance actuelle du territoire
- ➔ Mise en évidence des missions et actions à porter dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, et ventilation des actions selon les compétences associées
- ➔ Identification des atouts et faiblesses de la gouvernance en place pour répondre aux enjeux et mettre en œuvre le SAGE
- ➔ Définition des modalités de mise en œuvre du scénario retenu :
 - procédures juridiques (calendrier des procédures),
 - modèles d'actes (conventions, délibérations, rédaction statutaire du syndicat, etc.),
 - dispositions financières (budget, cotisations, etc.)
 - composition des instances / représentativité des adhérents, etc.

Un dossier reprenant une analyse organisationnelle, juridique et financière des 3 scénarios retenus, a été présenté au élus du conseil syndical. Le choix d'un scénario à retenir sera effectué lors d'un prochain COPIL.



EAU'TOUR DU SAGE

Sensibilisation et Communication

EAU'TOUR DU SAGE SAISON 5

Cette année encore, des manifestations ont été proposées aux acteurs du SAGE et au grand public pour rendre compte des enjeux locaux. L'objectif est de présenter aux participants des cas concrets (cf article ci-dessous), leur permettant d'appréhender les problématiques autour de l'eau sur notre territoire.

EAU'TOUR DU SAGE #5 : CINÉ-DÉBAT - MIEUX COMPRENDRE LE RÔLE DES AGRICULTEURS DANS LA PRÉSERVATION DE L'EAU

Une centaine de personnes (Agriculteurs, Elus et Particuliers) ont assisté à la projection d'un documentaire captivant "au-delà des clôtures" retraçant la vie de 3 familles d'éleveurs sur l'évolution et la transition de leur exploitation vers une autre façon de produire. Un débat en compagnie d'élus, d'agriculteurs et de Sonia DE ABREUX, psychologue sociale spécialiste du changement a permis de soulever les difficultés rencontrées et d'entendre ensemble des pistes de solutions en faveur de la préservation de l'eau.

Cette animation a été coorganisée et cofinancée avec le CRDA de la Manche.



5 ANNÉES

de sensibilisation

396 participants

EAU'TOUR DU SAGE #5 : LES JOURNÉES RELAIS DE L'EAU 2024

Les Journées RELAIS de l'EAU s'inscrivent dans la formidable dynamique nationale d'ores et déjà engagée autour des Jeux olympiques 2024. Elles visent à mobiliser autour de la gestion en bien commun de notre eau, pour répondre aux défis du changement climatique qui s'imposent à nous tous.

Ainsi, dans un esprit de partage des valeurs communes entre le sport et la gestion de l'eau par bassin versant (solidarité, esprit d'équipe, respect, santé), l'ANEB et le Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin organisent un événement « sport et eau », sur le bassin de la Sienne pour informer et sensibiliser à la gestion globale de l'eau.

Elles permettront également à tous de soutenir la mise en place d'une réelle démocratie de l'eau, qui se traduit par une gestion collective par bassin versant, socle d'un développement durable de nos territoires.



DATES CLÉS

EAU'TOUR DU SAGE

Animation du SAGE COC

La cellule d'animation du SAGE COC, est intervenue tout au long de l'année, sur des missions stratégiques, opérationnelles, de conseils et d'accompagnement auprès de ces partenaires techniques et des collectivités du territoire.

Le tableau ci-dessous représente les principales dates de réunions ou d'évènements auxquelles la cellule d'animation a participé.

MISSIONS STRATEGIQUES	
Contribution aux démarches régionales et nationales sur les politiques de l'eau	
CD50 - Stratégie d'actualisation des ENS de la Manche	17-jan
AESN - Présentation de L'outil EnvErgo	6-mars
RDV de l'eau: Comment organise-t-on le partage de l'eau en France	7-mars
ANEB - Assemblée générale	21-mars
ANEB - Commission Président de CLE	25-mars
Idéalco - La résilience, notre territoire en commun	26-mars
CD50 - Stratégie d'actualisation des ENS de la Manche	3-avril

MISSIONS STRATEGIQUES	
Contribution active à la compatibilité des documents d'urbanisme avec la stratégie de la Commission Locale de l'Eau retranscrite dans le PAGD et le Règlement	
GTM - Projet SPHERE	10-avril
Contribution active à la mise en œuvre du SAGE notamment sur la stratégie de la Commission Locale de l'Eau vis-à-vis des politiques locales : Etude sur le pilotage et l'animation territoriale pour le mise en œuvre des actions du SAGE COC	
SAGE COC - Réunion avec les services de la Préfecture de la Manche	27-fev
SAGE COC - Rencontre des territoires - Vire au Noireau	4-mars
SAGE COC - Rencontre des territoires - Vire au Noireau	20-mars

MISSIONS STRATEGIQUES	
Contribution active aux démarches du territoire pour engager l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pour atteindre les objectifs du SDAGE et du SAGE	
AESN - Club des SAGE : maîtrise de l'imperméabilisation au sein des SAGE	29-janv
DDTM - Comité Technique : PPRL d'Agon-Coutainville à Bretteville sur Ay	20-fev
AESN - Club des SAGE - loi Zéro Artificialisation Nette	14-mars
DDTM - Comité de Pilotage: PPRL d'Agon-Coutainville à Bretteville sur Ay	18-mars
SDeau50 - Appel à projet EVP	25-avril

DATES CLÉS

EAU'TOUR DU SAGE

Animation du SAGE COC



Contribution active aux démarches du territoire dans les actions de préservation et de restauration des milieux aquatiques sur la base d'indicateurs (surface de ZH cartographiées, inventoriées, surface de ZH à préserver ou restaurer, inventaire plan d'eau, linéaire de haies...)

Symbiose Normandie - Webinaire PSE	23-janv
------------------------------------	---------

Contribution active à la gestion de crise sécheresse sur le département de la Manche

Mise en place d'une politique inter-SAGE à l'échelle du département de la Manche

SDeau50 - Réunion sur le proposition de convention de partenariat SDeau50/SAGE COC	12-janv
SDeau50 - Présentation au CS de la proposition de convention de partenariat	29-fev
SDeau50 - Réunion de travail	2-avril
SAGE COC - Réunion Inter-SAGE	9-nov
SDeau50 - Réunion SAGES/SDeau50	19-dec

MISSIONS OPERATIONNELLES

**Assurer
l'animation et le secrétariat de la CLE, de son bureau et de ses éventuelles
commissions thématiques**

SAGE COC - Réunion de Préparation de la Commission Milieux Aquatiques	26-janv
SAGE COC - Commission Milieux Aquatiques	30-janv

**Assurer
les instances de la structure porteuse**

SAGE COC - Bureau	22-janv
SAGE COC - Débat d'orientation budgétaire	29-fev
SAGE COC - Conseil Syndical	19-mars
SAGE COC - Conseil Syndical	16-avril

**La cellule d'animation du SAGE participe
aux formations dépendant de sa mission**

MISSIONS DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

**Sensibiliser les élus notamment sur les enjeux de
qualité et de la stratégie d'adaptation au changement climatique**

SAGE COC - Réunion de préparation - Eau'tour du SAGE - CINE DEBAT	8-janv
SAGE COC - Eau'tour du SAGE - COTECH CINE DEBAT	2-fev
ANEB - GT Journées Relais de l'Eau	5-fev
SAGE COC - Réunion de préparation - Eau'tour du SAGE - CINE DEBAT	6-fev
SAGE COC - Eau'tour du SAGE : CINE DEBAT	15-fev
SAGE COC - Journées Relais de l'Eau - Réunion avec ANH	21-fev
SAGE COC - Eau'tour du SAGE - Suite CINE DEBAT	6-mars
SAGE COC - Journées Relais de l'Eau - Réunion de travail	5-avril

PERSPECTIVES 2024



Février - Eau'tour du SAGE - Mieux comprendre les pratiques des acteurs agricoles pour favoriser la préservation de la ressource en eau.



Mise en œuvre du SAGE COC



Janvier à Juin 2024 - Etude de cohérence sur le pilotage et l'animation pour la mise en oeuvre des actions du SAGE COC



1er semestre - Approbation du SAGE COC par Monsieur le Préfet de la Manche

Novembre - Congrès de l'ANEb





Avec le soutien financier :



Contact:

Pavillon de la Sienne
22 Impasse de l'ancienne Gare
50450 Gavray-sur-Sienne

02.33.61.12.79
sage-coc@sage-coc.fr

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h00 / 13h00 – 17h00
Le vendredi :
8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h00